

RESOLUTIONS - RESOLUCIONES - RÉSOLUTIONS - RESOLUÇÕES

ONLY ONE RESOLUTION PER SHEET ! | SOLO UNA RESOLUCIÓN POR HOJA ! UNE
SEULE RÉOLUTION PAR FEUILLE ! | APENAS UMA RESOLUÇÃO POR FOLHA !

RENFORCER LA PROTECTION SOCIALE EN THAÏLANDE

TITLE/ TITULO/ TITRE/TÍTULO :

ORGANISATION/ ORGANIZACIÓN/
ORGANISATION/ORGANIZAÇÃO :

Jeunesse Akbayan, NZYL

COUNTRY/ PAÍS/ PAYS/PAÍS :

Philippines, Nouvelle-Zélande

Selon le rapport du Bureau du Conseil national de développement économique et social pour 2024 sur l'inégalité en Thaïlande en 2023, l'indice d'inégalité montre une tendance positive. Cependant, les causes profondes du problème ne sont toujours pas traitées, notamment le fossé entre les riches et les pauvres, la propriété des actifs et l'accès à l'aide sociale de l'État.

Le rapport indique que la diminution observée des inégalités correspond à la stabilisation de la situation COVID-19, ce qui entraîne une reprise progressive de l'économie thaïlandaise. Ceci est le résultat d'un ajustement plus équilibré des revenus entre les individus à hauts revenus et les individus à faibles revenus. Toutefois, si l'on compare les structures de revenus en termes de montants monétaires, l'écart entre les riches et les pauvres reste inchangé. Cela s'explique par le fait que les systèmes de protection sociale n'atteignent pas tous les citoyens, les avantages n'étant accordés qu'à certaines professions, y compris les pensions.

Le problème de l'inégalité persiste donc. Le rapport souligne que la cause profonde de ces problèmes ne doit pas être négligée, car elle est liée à des facteurs humains fondamentaux. Il s'agit notamment des questions liées à l'accès à l'éducation, aux disparités dans les services de santé de base et à l'accès aux infrastructures telles que les systèmes de transport public, l'internet et les réseaux numériques, ainsi que les systèmes sociaux structurels.

La question de l'accès à l'éducation en Thaïlande révèle que si l'on compare les systèmes d'enseignement supérieur aux systèmes d'éducation de base, les objectifs de développement et les approches de résolution des problèmes diffèrent parce qu'ils sont gérés par des ministères différents. Cependant, le problème de la prise en charge des coûts liés à l'entrée dans le système éducatif est commun ; les étudiants doivent couvrir plus de la moitié de leurs dépenses totales pour les seuls frais de scolarité. De plus, ils doivent également gérer ces dépenses en plus des frais de transport et de subsistance.

Il est évident que les questions relatives à l'infrastructure sociale sont interconnectées, car elles concernent la vie quotidienne des individus. Il s'agit notamment des questions liées aux services de santé de base, dont la qualité varie d'une région à l'autre en raison de la concentration du personnel et de la modernité des services médicaux.

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org

Il semble donc qu'ils reçoivent des aides sociales d'un autre pays, bien qu'ils soient gouvernés par le même gouvernement.

La résolution visant à renforcer la protection sociale en Thaïlande consiste à amender la Constitution de la Thaïlande parce que les détails de la Constitution mentionnent que la signification des services sociaux en Thaïlande n'est pas très bonne et ne fonctionne pas vraiment dans cette société si l'on compare avec la Constitution précédente qui mentionne les services sociaux pour tout le monde et non pas pour les personnes pauvres ou pour prouver leur niveau de pauvreté.

L'aide sociale englobe divers programmes et politiques destinés à soutenir les personnes et les familles dans le besoin. En voici quelques exemples :

1. Aide au revenu : Les programmes tels que les allocations de chômage, l'aide sociale et l'aide alimentaire qui apportent un soutien financier.
2. Aide au logement : Programmes de logement subventionné, aide à la location et refuges pour sans-abri.
3. Services de santé : Programmes de santé publique, Medicaid et Medicare qui fournissent des soins médicaux aux personnes à faibles revenus.
4. Protection de l'enfance : services visant à protéger les enfants, y compris le placement familial, les services d'adoption et les services de protection de l'enfance.
5. Services aux personnes handicapées : Programmes d'aide aux personnes handicapées, notamment l'assurance invalidité de la sécurité sociale et la réadaptation professionnelle.
6. Soutien aux personnes âgées : Services destinés aux âgées, tels que les programmes de pension, les services de soins aux personnes âgées et les repas à domicile.
7. Éducation et formation professionnelle : Programmes de formation professionnelle, de bourses d'études et d'éducation des adultes visant à améliorer l'employabilité.

Ces programmes varient d'un pays à l'autre et peuvent être administrés au niveau local, étatique ou national.

NOTE : Veuillez numéroté chaque ligne !

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org

VEUILLEZ NOTER QUE LA DATE LIMITE DE SOUMISSION DES RÉOLUTIONS AU SECRÉTARIAT DE L'IUSY EST FIXÉE AU 14 AVRIL À

23:59 CET. LES RÉOLUTIONS DOIVENT ÊTRE ENVOYÉES council@iusy.org